

Règlement du « Concours CGénial-Collège » - Édition 2027

1. OBJECTIFS

L'objectif du « Concours CGénial-Collège » est de contribuer à la promotion de l'enseignement des sciences et des techniques par la sélection de projets d'équipes d'élèves et d'enseignants.

Le « Concours CGénial-Collège » permet aux collégiens de présenter tout projet relatif aux domaines scientifiques et techniques. Le projet, fondé sur une démarche scientifique ou technologique, doit favoriser l'innovation et l'interdisciplinarité. Une ouverture sur le monde de la recherche ou des entreprises est également fortement encouragée.

Pour tout savoir sur le concours et découvrir les projets des années précédentes, rendez-vous sur le site de « Sciences à l'École » en cliquant [ici](#).

2. ORGANISATION DU CONCOURS

Ce concours est coorganisé par « Sciences à l'École » et la Fondation CGénial, désignés dans ce qui suit par les « **organismes** ».

L'organisation du « Concours CGénial-Collège » repose sur une présélection académique, sous la responsabilité du correspondant académique de « Sciences à l'École » et de l'enseignant référent académique désigné. Les adresses de contact des **enseignants référents** sont consultables sur le site de « Sciences à l'École » en cliquant [ici](#).

A. DEROULEMENT DU CONCOURS

Le « Concours CGénial-Collège » se déroule en plusieurs étapes :

- **une unique phase d'inscription**, pouvant donner droit à l'obtention d'une subvention pouvant aller jusqu'à 100 € pour soutenir le projet ;
- **une pré-sélection des projets pour l'attribution de subventions** au niveau de chaque académie par un comité de sélection académique (composé d'enseignants, d'inspecteurs, de chercheurs, d'ingénieurs...) ;
- **des finales académiques** organisées en présentiel ou à distance désignent le projet de l'académie pour concourir en finale nationale ;
- **une finale nationale** permettra d'établir le palmarès et les lauréats du concours ;
- **une cérémonie d'annonce des résultats clôturera le concours**, à l'issue de la finale nationale.
- **Une période de mise en œuvre des prix remportés par les lauréats du concours**, courant sur la fin de l'année scolaire en cours et pouvant se prolonger jusqu'au 1^{er} trimestre de l'année scolaire suivante

NOUVEAUTÉS 2027	- Les inscriptions au « Concours CGénial-Collège » s'effectuent dorénavant lors d'un unique tour ! - Le versement des subventions allouées aux projets s'effectue selon des modalités et un calendrier repensés. <u>À découvrir dans ce règlement !</u>
----------------------------	---

B. CALENDRIER (ANNEE SCOLAIRE 2026 - 2027)

21 septembre 2026	Ouverture des inscriptions
6 décembre 2026 (heure de métropole)	Clôture des inscriptions
Mi-janvier 2027	Décision d'attribution des subventions
1 ^{er} février 2027	Date limite de retour des documents d'engagement
Du 1 ^{er} mars au 9 avril 2027	Finales académiques (dates et modalités propres à chaque académie)
Fin avril 2027	Envoi des comptes rendus des équipes sélectionnés pour la finale nationale du « Concours CGénial »
Fin mai 2027	Finale nationale du Concours CGénial et cérémonie de remise des prix
De juin à mi-septembre 2027	Pour les projets récompensés : visites des sites scientifiques et techniques et participation aux concours européens ou internationaux

Une vigilance toute particulière sera demandée quant aux respects des échéances.

3. COMMENT CONCOURIR ?

A. QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Un même professeur peut inscrire autant de projets au « Concours CGénial-Collège » qu'il le souhaite, mais avec des équipes d'élèves différentes et sur des sujets distincts. Un même établissement scolaire peut donc inscrire autant de projets qu'il le souhaite mais avec des équipes d'élèves différentes et sur des sujets distincts.

Les participants au « Concours CGénial-Collège » doivent être **en possession de papiers d'identité à jour** et valables au moins jusqu'à la fin de l'année civile 2027.

Le « Concours CGénial-Collège » est ouvert à tous les élèves scolarisés dans un collège français public ou privé sous contrat, que ce soit en France métropolitaine, ultramarine ou pour les collèges membres de l'AEFE, sans limite d'âge ni condition de nationalité.

Pour les établissements ne correspondant pas aux catégories d'établissements citées ci-dessus ou pour faire une demande spécifique comme par exemple inscrire un projet en langue étrangère (DNL), nous vous invitons à contacter « Sciences à l'École » à l'adresse sae.concours.cgenial@gmail.com avant de remplir le formulaire d'inscription en ligne.

À noter : en cas de sélection pour la finale nationale d'une équipe appartenant à un établissement qui n'est pas situé dans un département français, aucune prise en charge financière du transport ne sera accordée par les organisateurs. Il est donc nécessaire que le chef d'établissement s'engage, via la lettre d'engagement qui lui sera transmise, à trouver un moyen de financement pour les frais de transports de l'équipe sélectionnée.

B. COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription au « Concours CGénial-Collège » se fait en ligne à partir du lundi 21 septembre 2026 jusqu'au dimanche 6 décembre 2026 inclus (heure de métropole).

Lors de son inscription, chaque équipe doit **remplir le formulaire d'inscription propre à son académie** (les liens d'inscription sont en ligne [ici](#)). Une confirmation d'inscription par courriel, envoyée par l'enseignant référent, suivra dans la semaine suivant l'inscription en ligne.

Il est nécessaire de compléter le formulaire autant de fois qu'il y a de projets déposés par un même enseignant.

Les informations recueillies lors de l'inscription seront utilisées pour la seule bonne organisation de la participation de l'équipe au concours. Elles ne seront pas transmises à des tiers et ne seront pas utilisées à des fins commerciales ou de prospection pour d'autres actions ou concours.

C. COMMENT COMPOSER UNE EQUIPE ?

Une équipe peut **impliquer autant de professeurs et d'élèves que nécessaire pour mener à bien le projet.**

Il est vivement recommandé de **constituer des équipes d'élèves reflétant une mixité de genre.**

Pour les finales académiques, une équipe peut impliquer autant de professeurs et d'élèves que nécessaire. Toutefois, le nombre limite d'élèves qui présenteront le projet lors de la finale académique reste défini par l'enseignant référent.

Pour la finale nationale, l'équipe ambassadrice qui viendra y défendre le projet ne pourra être composée que de **trois élèves et d'un professeur.**

Pour les finales académiques et la finale nationale, si la composition de l'équipe le permet, la mixité de genre doit également être représentée lors des présentations orales.

Pour la finale nationale, le respect de la mixité de genre dans la composition de l'équipe ambassadrice sera bonifié dans la note finale.

D. COMMENT EFFECTUER UNE DEMANDE DE SUBVENTION ?

Lors de l'inscription du projet en ligne il est possible de formuler une demande de subvention d'aide pour la réalisation du projet inscrit à l'édition 2027 du « Concours CGénial-Collège », d'un montant maximal de 100 €.

Si plus de trois projets sont inscrits au sein d'un même établissement scolaire, le montant total des subventions versé pour l'ensemble des projets est plafonné à 300€.

L'octroi de la subvention au projet est basé sur la pertinence du projet proposé. Les demandes seront soumises à l'équipe académique de « Sciences à l'École » qui émettra un avis sur leur versement. **Pour chaque projet, le versement de la subvention à l'établissement scolaire est conditionné à la participation de l'équipe à la finale académique ; il interviendra après celle-ci.**

E. QUELS DOCUMENTS FAUT-IL FOURNIR ?

• POUR LES ÉQUIPES DONT LE PROJET A ÉTÉ SÉLECTIONNÉ POUR RECEVOIR UNE SUBVENTION

L'équipe sera notifiée de l'obtention d'une subvention par l'enseignant référent et recevra par courriel les documents suivants :

- un message avec une lettre d'engagement à signer par le chef d'établissement ;
- une lettre comptable indiquant la hauteur de la somme allouée ;
- un rappel des échéances vous sera envoyé fin janvier par votre enseignant référent.

Avant le 1^{er} février 2027, remplir le formulaire en ligne disponible [ici](#) et joindre obligatoirement les documents suivants :

- la lettre d'engagement citée ci-dessus signée par le chef d'établissement conditionnant le versement de la subvention ;
- un RIB de l'établissement.

• POUR TOUS LES PROJETS INSCRITS AUX FINALES ACADEMIQUES

Entre le 1^{er} mars et le 9 avril 2027 (date qui sera précisée par l'enseignant référent de votre académie) :

- envoi d'un compte rendu du projet par courrier électronique à l'enseignant référent de l'académie (cahier des charges disponible dans le guide pratique des rendus) ;
- envoi des autorisations de droit à l'image de tous les participants (professeurs et élèves) à l'enseignant référent de l'académie (voir liste des contacts). Les autorisations à remplir vous seront transmises par votre enseignant référent ou sont téléchargeables en ligne [ici](#).

CHALLENGE VIDÉO 2027	Après la finale académique et jusqu'au 30 avril 2027 inclus ! Non-obligatoire , nous proposons à toutes les équipes qui participent à une finale académique (gagnantes ou pas) de vous filmer sur votre stand et de produire une vidéo d'une minute maximum et sans montage qui présente votre projet, vos objectifs, vos résultats et la suite que vous souhaitez lui donner.
Attention, pour participer et pour que votre vidéo soit examinée par les membres du jury vidéo du Concours CGénial, il faut impérativement : - utiliser un lien « YouTube » et mettre la vidéo en mode "Public" ; - que la vidéo soit déposée sur le site « YouTube » par le professeur porteur du projet (nous ne communiquerons pas avec les élèves) ; - que la vidéo soit tournée sur le stand lors de la finale académique en une seule prise ; - que le projet soit présenté par les élèves ; - déposer une seule vidéo par équipe. Si un de ces points n'est pas respecté, la vidéo ne sera pas retenue pour le Challenge Vidéo. Les liens vidéo devront être inscrits sur un formulaire en ligne qui sera précisé aux participants.	

• POUR TOUS LES PROJETS SÉLECTIONNÉS POUR LA FINALE NATIONALE

Avant fin avril 2027 (date qui sera précisée en cours d'année) :

- envoi du **compte rendu définitif de votre projet** produit par les élèves (**obligatoire**). Une attention particulière sera portée au fait que celui-ci aura bien été rédigé par les élèves et non par un assistant IA.

F. QUEL TYPE DE PROJET ?

Le projet, fondé sur une démarche scientifique, doit favoriser l'innovation et l'interdisciplinarité en décloisonnant les disciplines scientifiques et technologiques. Un partenariat avec le monde de la recherche ou des entreprises est également fortement encouragé.

Quel que soit son cadre originel d'élaboration (projet de classe ou d'établissement, atelier scientifique, EPI, enseignement en langue étrangère, etc.), un projet présenté au « Concours CGénial » relève des disciplines scientifiques et technologiques, élargies de façon cohérente aux autres disciplines.

Le « Concours CGénial » doit être considéré comme l'occasion donnée à toute initiative **didactique innovante** de se voir aidée, diffusée et prolongée au niveau national, voire international. La finalité est autant de valoriser des acquis que d'encourager des créations.

Le projet présenté peut être déjà inscrit dans un autre concours ou une manifestation spécifique.

En tout état de cause, seront privilégiés les projets réalisés **en partenariat avec le monde de la recherche et de l'entreprise** (laboratoires de recherche, entreprises et partenaires industriels, institutions liées à la diffusion de la culture scientifique et technique...).

La **dimension sociale** des sciences et des techniques ne devra pas être oubliée. Les projets pourront aider les élèves à mieux percevoir les enjeux éthiques et sociétaux des activités scientifiques et technologiques.

Les projets peuvent être centrés sur une **démarche d'investigation scientifique**, et porter sur la compréhension, la mise en évidence et/ou l'interprétation de problèmes scientifiques. Une attention particulière sera portée à l'approche expérimentale.

Dans tous les cas, le caractère innovant du projet est essentiel.

Le projet présenté pourra s'appuyer sur l'utilisation d'outils faisant appel à de l'intelligence artificielle, cependant ces derniers doivent rester des outils. **Le travail produit, les idées constituant le projet doivent être fournis par les élèves avant tout.**

Une sélection de projets finalistes des éditions précédentes du « Concours CGénial-Collège » est consultable sur le site de « Sciences à l'École » [ici](#).

CONSEIL	Participer au Concours CGénial représente une belle opportunité pour vos élèves de rencontrer des professionnels du monde scientifique. Pensez à activer la part collective du Pass Culture en vous rendant sur la plateforme ADAGE et organisez votre rencontre. Le référént culture de votre établissement pourra au besoin vous aider dans cette démarche.
----------------	---

4. LES EVALUATIONS DES PROJETS

A. CRITERES D'EVALUATION

Les grilles d'évaluation pour les finales académiques et pour la finale nationale sont les mêmes. Les **critères** d'évaluation des projets sont les suivants :

- Originalité, innovation, intérêt sociétal ou local ;
- expérimentation, réalisation, production ;

- démarche scientifique, rigueur, méthode ;
- partenariat, collaboration ;
- communication, aisance des élèves.

Les coefficients attribués à chaque critère sont susceptibles d'évoluer chaque année et sont déterminés par le [comité scientifique](#) du concours. En tout état de cause, les critères « expérimentation, réalisation, production » et « démarche scientifique, rigueur, méthode » restent prédominants.

B. MODALITE DES FINALES ACADEMIQUES

Dans chaque académie, l'équipe académique de « Sciences à l'École » organise le « Concours CGénial-Collège » de l'académie.

Les modalités et les dates des finales académiques sont spécifiques à chaque académie et vous seront communiquées par l'enseignant référent de votre académie. Elles auront cependant lieu au printemps, au plus tard le 9 avril 2027.

Les projets académiques sélectionnés pourront être présentés sur les sites internet des académies et des partenaires du concours.

Attention : Le format des finales académiques peut être à distance ou en présentiel selon le choix pris par l'équipe académique de « Sciences à l'École ». Les modalités seront précisées par l'enseignant référent.

Le projet vainqueur de la finale académique sera sélectionné pour représenter l'académie à la finale nationale.

À noter : Si dans une académie, un seul projet est inscrit, la sélection pour la finale nationale ne sera pas automatique. Le dossier du projet sera soumis au [comité scientifique](#) national du « Concours CGénial » qui émettra un avis sur sa sélection pour la finale nationale.

C. SPECIFICITES POUR LES PROJETS D'ETABLISSEMENTS ISSUS DES RESEAUX D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER

Les projets issus d'établissements du réseau AEFÉ ou de tout autre réseau d'établissement à l'étranger concourent ensemble et seront évalués sur dossier par le [comité scientifique](#) du concours. Le meilleur projet sera invité à participer à la finale nationale.

Le dossier qui sera à rendre complet fin mars 2026 (date précisée ultérieurement) devra comporter :

- un résumé d'une page maximum du projet rédigé par les élèves ;
- un compte rendu des travaux, rédigé par les élèves, faisant apparaître clairement la problématique du projet, la démarche scientifique engagée, les résultats et les conclusions. Le format pdf est à privilégier pour stabiliser le document ;
- une vidéo de 3 à 5 minutes illustrant votre projet, à déposer sur « YouTube ».

D. MODALITES DE LA FINALE NATIONALE DU « CONCOURS CGENIAL-COLLEGE »

Il est rappelé que le nombre d'élèves pour la présentation du projet lors de la finale nationale est limité à trois (quel que soit le nombre de personnes ayant contribué au projet). La mixité de genre parmi les trois élèves ambassadeurs est fortement encouragée.

Pour la finale nationale, le respect de la mixité de genre dans la composition de l'équipe ambassadrice sera bonifié dans la note finale.

Les élèves présenteront leur travail devant un jury interdisciplinaire (mathématiques, sciences de la Vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, physique, chimie, disciplines de l'enseignement technique et professionnel) composé d'industriels, d'universitaires, d'enseignants, de membres des corps d'inspection de l'éducation nationale et de communicants.

Pour la finale, chaque groupe dispose de trois passages de jury consistant pour les deux premiers en une présentation de 10 minutes du travail réalisé (présentation argumentée de l'expérience, du système, du phénomène ou du principe étudié) suivie de 10 minutes de questions par le jury. Un troisième passage, au format plus libre, prendra la forme d'un échange avec le jury de 15 minutes autour du projet.

Chaque groupe sera donc vu par trois commissions de jury différentes.

Lors de la finale nationale, les équipes sont encadrées par l'enseignant porteur de projet. Ce dernier n'intervient pas lors des passages devant les commissions de jury.

Les organisateurs se réservent le droit d'organiser la finale nationale à distance, en visioconférence avec le jury si le contexte l'impose. Les modalités vous seront alors précisées ultérieurement.

E. LES PRIX DE LA FINALE NATIONALE

Les lauréats de la finale nationale du « Concours CGénial-Collège » pourront se voir offrir :

- **pour les « prix génialissimes »** : une participation à un concours scientifique « international » *(sous réserve de modification d'ici la date de la finale nationale)* ;
- **pour les « prix des partenaires »** : une visite d'un site scientifique industriel ou de recherche d'un des partenaires du concours ou un prix spécial « club scientifique » ;
- **un « coup de cœur »**, décerné par la rédaction de Science & Vie Junior : un article sur le projet à paraître dans un numéro du magazine ;
- **un « prix challenge vidéo » décerné par un jury spécifique élisant la meilleure vidéo de projet** ;
- **pour tous les finalistes** : un abonnement numérique au magazine Science & Vie Junior, des ouvrages et lots scientifiques.

Attention : il est à noter que les candidats absents ou non disponibles lors de la visite gagnée, renoncent de fait à cette visite et ne se verront pas proposer de nouvelle date.

Les prix viennent récompenser une équipe type, à savoir 3 élèves et 1 enseignant.

5. MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS POUR LA FINALE NATIONALE

La prise en charge par les organisateurs des frais liés à la participation à la finale nationale concerne uniquement les membres d'une équipe type, à savoir, une équipe composée de trois élèves au maximum et d'un accompagnateur.

À noter également que **toute demande de remboursement**, si les dépenses entrent dans le cadre des prestations prises en charge par les organisateurs, devra se faire **avant le 30 juin 2027 minuit (heure de métropole)**. Passé cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

A. TRANSPORT DES EQUIPES

- **Règles de prise en charge**

Pour les **équipes issues d'un département français**, les organisateurs prendront en charge le déplacement aller-retour d'une équipe type (trois élèves et un professeur) entre la ville de l'établissement de l'équipe jusqu'aux gares ou aéroports de Paris.

Pour les **équipes qui ne sont pas issues d'un département français**, aucune prise en charge ne sera accordée.

Quel que soit le lieu de départ, **le transport en train sera toujours privilégié**. Les déplacements en avion sont réservés aux équipes qui ne peuvent se rendre à la finale nationale par des moyens terrestres.

Les participants doivent également être en possession de **papiers d'identité à jour valables au moins jusqu'à la fin de l'année civile 2027**.

De même, il revient aux participants de prendre connaissance des règles de voyage imposées par les compagnies de transport. Les organisateurs ne seront pas responsables des infractions commises par les participants au « Concours CGénial » et ne prendront d'aucune façon en charge d'éventuelles contraventions.

Aucun supplément de bagage pour le transport de matériel encombrant ne sera pris en charge par les organisateurs.

Pour les voyages en avion, un seul bagage en soute par personne sera pris en charge (23 kg maximum et de dimension standard imposée par la compagnie).

De manière exceptionnelle, et uniquement après en avoir fait la demande auprès des organisateurs (demande à l'adresse sae.concours.cgenial@gmail.com), une prise en charge partielle des frais liés à **l'usage d'un véhicule personnel uniquement** peut être envisagée (véhicules de l'établissement et de location exclus). Cette prise en charge n'excédera pas le prix du voyage en train et en deuxième classe correspondant au trajet de l'ensemble de l'équipe type.

Les équipes arriveront la veille de la finale nationale et repartiront le lendemain dans la journée. Pour les équipes ultramarines, une nuit supplémentaire, deux jours avant la finale, est prévue en métropole.

Aucun frais de déplacement intra-urbain (tickets de métro, RER, bus, taxi...) ne sera remboursé.

- **Modalités de prise en charge**

Les organisateurs prennent en charge les frais de transport de l'équipe type pour la finale nationale.

Les modalités de prise en charge des frais de transport pour les équipes types qui participeront à la finale nationale seront précisées ultérieurement et pourront différer d'une académie à une autre.

Une « Annexe 1 » fixant les modalités de prise en charge sera prochainement publiée sur le site de « Sciences à l'École » en cliquant [ici](#).

B. REPAS DES EQUIPES

Pour toutes les équipes, les repas pris en charge par les organisateurs sont :

- **veille de la finale** : petit déjeuner (ultramarins seulement) ;
- **jour de la finale** : petit déjeuner, déjeuner, repas du soir (sous forme de cocktail dinatoire) ;
- **lendemain de la finale** : petit déjeuner seulement.

C. HEBERGEMENT

Les organisateurs prennent en charge la réservation et le coût de l'hébergement pour tous les participants (équipes types seulement). Les organisateurs se réservent le choix du lieu et de la composition des chambres. Ils veilleront toutefois à ce que les garçons et les filles soient séparés ainsi que les adultes et les élèves.

Aucune réservation pour des personnes accompagnant l'équipe type ne sera effectuée par les organisateurs.

6. FAQ

- **COMMENT S'INSCRIRE ?**

L'inscription se fait sur le site : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-inscriptions/>

- **UN MEME ENSEIGNANT OU UN MEME ETABLISSEMENT PEUT-IL PRESENTER PLUSIEURS PROJETS ?**

Un même professeur peut inscrire autant de projets au « Concours CGénial-Collège » qu'il le souhaite, mais avec des équipes d'élèves différentes et sur des sujets distincts. Un même établissement scolaire peut donc inscrire autant de projets qu'il le souhaite mais avec des équipes d'élèves différentes et sur des sujets distincts.

- **DOIS-JE PRESENTER LE MEME PROJET A LA FINALE ACADEMIQUE ET NATIONALE ?**

Oui, le projet doit être le même, même si vous avez bien sûr le droit de le compléter entre les deux finales. Les modalités des finales académiques sont spécifiques à chaque académie. Nous vous invitons donc à contacter l'enseignant référent de votre académie.

- **SI TOUTE UNE CLASSE A PARTICIPE A LA CONCEPTION DU PROJET, PUIS-JE EMMENER PLUS DE 3 ELEVES A LA FINALE ACADEMIQUE ? QUI S'OCCUPE DU TRANSPORT DU MATERIEL ?**

Pour les finales académiques, les modalités sont spécifiques à chaque académie et nous vous invitons donc à contacter l'enseignant référent de votre académie pour plus de détails.

- **EST-CE QUE LE COMPTE RENDU DE MON PROJET EST EVALUE LORS DES FINALES ACADEMIQUES ET DE LA FINALE NATIONALE ?**

Les comptes rendus sont obligatoires pour participer au « Concours CGénial-Collège ». Le jury peut les consulter avant d'attribuer la note finale à votre projet. D'où l'intérêt de produire un compte rendu qui réponde au cahier des charges demandé, consultable dans [le guide pratique des rendus](#). Une attention particulière sera portée au fait que celui-ci aura bien été rédigé par les élèves et non par un assistant IA.

- **QUI CONTACTER ?**

Si vous avez des questions à la suite de la lecture de ce document, n'hésitez pas à nous contacter :

- **si votre question concerne l'inscription, la recherche de partenaires, l'attribution de subvention ou la finale académique**, contactez votre enseignant référent académique (liste détaillée : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-inscriptions/>) ;
- **si votre question concerne la finale nationale et la cérémonie** (délais, organisation, modalités...), contactez le coordinateur national « Sciences à l'École » à l'adresse mail suivante : sae.concours.cgenial@gmail.com.